



# COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 23 février 2026

## IA, METIERS ET COMPETENCES : OPPORTUNITES ET DEFIS POUR L'AGRICULTURE, L'AGROALIMENTAIRE ET LA PECHE

**Lors d'une conférence organisée le 23 février dernier au Salon International de l'Agriculture, OCAPIAT a mis en lumière les impacts concrets de l'intelligence artificielle (IA) sur les métiers, l'évolution des compétences dans les secteurs agricoles et agroalimentaires, avec des retours d'expériences croisés et une vision stratégique pour l'avenir.**

La rencontre s'est tenue en présence de **Alice de Bazelaire**, consultante senior au sein du Cabinet Ceresco, de **Emeline Limon**, cheffe de projet Études & Prospectives à OCAPIAT, et de **Corinne Lelong**, Directrice des Affaires sociales et formation à La Coopération Agricole.

### Une transformation déjà engagée dans les filières

L'intelligence artificielle s'installe progressivement dans les exploitations, les entreprises et les coopératives, à travers des outils d'aide à la décision, des solutions de pilotage de production ou encore des applications de gestion et de traçabilité. Si les usages restent hétérogènes selon les filières et la taille des structures, l'IA constitue désormais un levier potentiel majeur de transformation.

Dans un contexte marqué par la transition agroécologique, la recherche de compétitivité, le renouvellement des générations, l'attractivité des métiers et les tensions sur l'emploi, l'IA peut contribuer à relever plusieurs défis structurants. Son déploiement appelle toutefois une approche maîtrisée et accompagnée, plaçant les compétences et l'organisation du travail au cœur des priorités.

### « L'enjeu est humain avant d'être technologique »

**Jérôme Volle**, le président d'OCAPIAT a rappelé la responsabilité collective des acteurs des filières : « L'intelligence artificielle n'est plus un sujet prospectif : elle est déjà présente dans nos filières. Notre responsabilité collective est de faire en sorte qu'elle renforce les professionnels plutôt qu'elle ne les fragilise. L'enjeu est humain avant d'être technologique ». Il a souligné que l'IA peut contribuer à améliorer la performance, soutenir la durabilité des modèles économiques et accompagner le renouvellement des générations. Jérôme Volle a également insisté sur le rôle structurant des filières dans la diffusion des bonnes pratiques, ainsi que sur deux conditions essentielles de réussite : la maîtrise des données et l'investissement dans la formation.

## Anticiper les évolutions des métiers et garantir l'accès pour tous

**Eloi Schneider**, le secrétaire général d'OCAPIAT, a pour sa part mis en avant le rôle d'anticipation de l'Opco : « OCAPIAT agit pour anticiper les évolutions des métiers et accompagner les branches professionnelles dans la montée en compétences. L'IA doit devenir un levier de compétitivité et d'attractivité, accessible à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille ». Il a rappelé que les impacts de l'IA se traduisent d'abord dans le contenu du travail : les métiers évoluent vers davantage de pilotage, d'analyse et d'interprétation des données. L'accompagnement des petites entreprises constitue à ce titre un enjeu clé pour éviter toute fracture technologique au sein des filières.

### Des analyses et retours d'expérience croisés

Les thèmes abordés pendant la conférence ont été les suivants :

- ◊ Illustrer des usages concrets de l'IA dans les filières
- ◊ Identifier opportunités et conditions de réussite
- ◊ Analyser les impacts sur les métiers et les compétences
- ◊ Affirmer le rôle des acteurs comme accompagnateurs de la transformation.

Les travaux présentés par **Alice de Bazelaire** ont permis de mettre en perspective les dynamiques observées sur le terrain : déploiement progressif des outils d'IA, gains en efficacité et en qualité de décision, mais aussi nécessité d'adaptation organisationnelle et de montée en compétences. L'IA, même si elle en est à ses balbutiements au sein des TPE, fait l'objet de toutes les attentions : qu'il s'agisse de l'agriculture de précision ou de l'IA robotique (collecte, élevage connecté, agriculture à environnement contrôlé, génétique), lesquelles permettent des alertes préventives ou un meilleur bien-être animal, et concernant l'agroalimentaire, pour mieux anticiper et donc être plus performants à tous les maillons de la chaîne de valeur (collecte, innovation, logistique, fonctions supports).

**Emeline Limon** a partagé les principaux enseignements issus des études et travaux prospectifs conduits par OCAPIAT, soulignant l'évolution des référentiels métiers et la transformation des compétences attendues, notamment en matière de compréhension des données, d'analyse critique et de coordination des processus. Selon elle, l'IA est devenue incontournable face au renouvellement des générations, aux transitions écologique et climatique, pour améliorer la performance des entreprises et face à l'enjeu de souveraineté alimentaire.

Enfin, **Corinne Lelong** a rappelé, au nom des coopératives agricoles, l'importance d'une approche collective et structurée pour accompagner les entreprises et leurs salariés. Elle a insisté sur la nécessité de sécuriser les parcours professionnels et de renforcer l'attractivité des métiers dans un contexte de profondes mutations. Elle a indiqué que l'IA ne supprime pas l'emploi mais transforme les métiers et les rapports humains, apportant une tranquillité d'esprit et une souplesse organisationnelle. Corinne Lelong a rappelé que des acteurs comme OCAPIAT ont un rôle à jouer pour sensibiliser les entreprises sur l'importance d'être à niveau.

Quant aux risques liés à l'IA, toutes les intervenantes étaient d'accord sur le fait que ce n'est pas tant l'IA qui représente un risque, sinon le creusement des écarts entre les entreprises qui peuvent investir dans l'IA, et celles qui ne le peuvent pas.

## **Positionner les filières comme actrices de la transformation**

À travers cette conférence, OCAPIAT a réaffirmé son engagement à accompagner les branches professionnelles et les entreprises dans l'anticipation des mutations en cours. L'objectif est clair : faire de l'intelligence artificielle un levier d'innovation, de compétitivité et d'attractivité. Cette rencontre a permis de poser un cadre partagé : l'IA représente une opportunité stratégique pour les secteurs agricoles et agroalimentaires, à condition d'être pensée comme un projet collectif, au service des professionnels et des territoires.

### **PODCAST Lien vers l'enregistrement de la conférence**

(qualité audible, fond sonore du salon important) : [lien du podcast](#) (valable 60 jours)



(Photo de droite) : de gauche à droite, Nicolas Bizeul, Alice de Bazelaire, Corinne Lelong, Emeline Limon



## A PROPOS D'OCAPIAT

Créé à la faveur de la dernière réforme de la formation professionnelle, OCAPIAT est un Opérateur de compétences (OPCO) pour la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agro-alimentaire et les Territoires. OCAPIAT regroupe 48 branches professionnelles représentant 187 297 entreprises employant 1,4 million de salariés au sein d'un périmètre potentiel de 228 600 entreprises. OCAPIAT inscrit son action dans une logique de filière économique, complémentaire voire interdépendante.

La filière agricole recouvre la production agricole, le paysage (jardins espaces verts), la forêt, les entrepreneurs des territoires, les CUMA, les Chambres d'agriculture, etc. La filière alimentaire recouvre des secteurs variés (les Industries alimentaires, la Coopération agricole et les familles associées, le Commerce agricole). La filière pêche recouvre l'aquaculture, les cultures marines, la pêche maritime et la coopération maritime. OCAPIAT couvre également les entreprises de services dans les territoires, dont les Caisses régionales du Crédit Agricole, Groupama, la MSA (Mutualité sociale agricole), les MFR (Maisons familiales rurales).

OCAPIAT se caractérise par la typologie de ses entreprises adhérentes composées à plus de 98,3 % de TPE-PME (employant moins de 50 salariés) et à 91,4 % de TPE (entreprises employant moins de 11 salariés). Par ailleurs, il convient de souligner que les entreprises de 50 salariés et plus emploient 52,5 % des salariés des secteurs professionnels.

OCAPIAT se voit confié par la loi des missions élargies lui permettant d'accompagner ses adhérents dans leurs projets de développement des compétences et de mobilisation des contrats en alternance. Par ailleurs, OCAPIAT intervient en matière d'appui à ses branches dans leurs démarches de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et d'attractivité des métiers.

OCAPIAT est également agréé en qualité de Fonds d'assurance formation pour les 6 800 travailleurs non-salariés de la pêche et des cultures marines.

En savoir plus : [www.ocapiat.fr](http://www.ocapiat.fr)

**Contact presse / S. Defrémont - portable : 07 81 97 58 21 ou L. Jamet**

**email : [presse@ocapiat.fr](mailto:presse@ocapiat.fr)**

 Photos de la conférence sur demande par email.